

2500



N° 00326

MEFMF/DEF/

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple -un But- une Foi

MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT
FEMININ ET DE LA MICROFINANCE

Dakar, Le 08 AVR. 2011

LE MINISTRE

Objet : Invitation à l'atelier de validation du Document de Stratégie de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin.

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin, en collaboration avec nos partenaires dont le Bureau International du Travail (BIT), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'ONUFEMMES et l'ONUDI, mon département organise un atelier de validation du Document de Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat féminin, **à l'hôtel Ngor Diarama, le lundi 18 avril 2011 de 09h à 17h.**

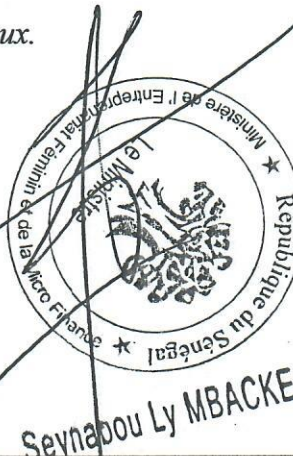
Je vous prie de bien vouloir apporter vos suggestions sur les documents ci-joints et de participer ou vous faire représenter à cet important atelier.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Pièces jointes :

- Les termes de référence de l'Atelier
- Le programme de l'Atelier
- Le Document de Stratégie de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin
- Le plan d'action quinquennal
- Liste des Destinataires

NB : un forfait pour le transport vous sera remis à la fin des travaux.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – un But – une Foi

MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ
ET DE LA MICRO FINANCE

----- * -----

DIRECTION DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

ATELIER DE VALIDATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ AU SENEGAL

TERMES DE REFERENCE

I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Etat du Sénégal, en créant en 2002, un département chargé spécifiquement de l'entrepreneuriat féminin, a démontré l'importance particulière qu'il accordait à la création et au développement d'entreprises par les femmes.

Cette volonté politique s'est affirmée par la mise en place d'une Direction de l'Entrepreneuriat féminin et d'un Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin, chargés respectivement d'élaborer et de mettre en œuvre le document de stratégie de promotion de l'entrepreneuriat féminin et de lever une des contraintes majeures auxquelles les femmes sont confrontées, à savoir l'accès au financement.

Ainsi, les actions prioritaires d'intervention du gouvernement du Sénégal ont tourné autour d'axes que sont, outre l'amélioration de l'accès au financement, l'éducation et la formation en entrepreneuriat, l'amélioration de l'accès aux marchés et aux TIC, le développement organisationnel des associations de femmes entrepreneures et l'amélioration de leur accès à l'information économique.

Malgré tous ces efforts, les résultats restent cependant mitigés, les femmes tardant encore à émerger dans le monde économique toujours dominé par leurs homologues masculins. En effet, bien que des femmes s'activent de façon très dynamique dans des créneaux jugés porteurs tels que l'agriculture, notamment la transformation des produits locaux, l'artisanat et les services, leurs revenus restent nettement bas. Ceci s'explique, entre autres, par leur confinement dans le secteur « dit non structuré », et des marchés de proximité.

D'autres contraintes, non des moindres, sont liées à des pesanteurs socio-culturelles, précisément la division du travail qui leur est défavorable. En effet, la lourdeur des tâches ménagères auxquelles sont assujetties les femmes, surtout celles vivant en milieu rural, ne leur laisse pas assez de temps pour entreprendre de façon conséquente et durable des activités économiques.

Aussi, s'avère t-il nécessaire pour appuyer et accompagner la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal, de formuler des projets et programme novateurs dans le cadre d'une stratégie claire et partagée par toutes les parties prenantes. Celle-ci s'articule autour d'une vision qui consiste « à amener les femmes entrepreneures ou celles qui souhaitent le devenir, à créer, gérer et développer des entreprises modernes selon les normes de standard international dans les créneaux porteurs

de l'économie nationale et africaine et dont la contribution est ressentie significativement dans la création d'emplois, la formation du PIB et la réduction des vulnérabilités ».

X C'est dans ce cadre que, depuis quelques années, le Ministère en charge de l'entrepreneuriat féminin, en relation avec ses partenaires notamment le BIT, l'ONUDI, la Société Financière Internationale, l'ONUDI et l'ONU FEMMES, a élaboré et mis en œuvre des projets et programmes de renforcement des capacités des femmes entrepreneures.

X En 2008, le BIT a adopté, une stratégie globale de promotion de l'entrepreneuriat féminin intitulée *Stratégie de l'OIT pour le développement de l'esprit d'entreprise chez Les femmes*. La stratégie vise à réduire la vulnérabilité des entreprises ayant une femme à leur tête sur les points suivants : conditions de travail ; sécurité et santé au travail ; protection sociale ; déficit d'organisation, de représentation et d'expression ; accès à des services financiers appropriés ; lutte contre toute forme de discrimination liée au sexe. *Stratégie de l'OIT pour le développement de l'esprit d'entreprise chez les femmes*, page 11, point 32.

La mise en œuvre de cette stratégie se situe aux niveaux opérationnels ci-après :

- Création d'un environnement favorisant l'entrepreneuriat féminin.
- Renforcement des capacités institutionnelles pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin.
- Développement d'outils et de services d'appui pour les femmes entrepreneurs.

C'est à travers le Projet de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin, que le Bureau sous Régional de l'OIT (RBSA-WED), en partenariat avec la Direction de l'Entrepreneuriat féminin, a mené des études portant sur :

- l'environnement des affaires en vue de favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal ;
- le diagnostic institutionnel et l'évaluation des besoins des associations de femmes entrepreneures du milieu urbain et rural et du secteur informel ;
- les indicateurs nationaux pour le développement de l'entrepreneuriat féminin.

Cette belle initiative du BIT et des autres partenaires qui ont adhéré à ce programme, tels que l'ONUDI, le PNUD et l'ONUFEMMES, s'insère logiquement dans les préoccupations du Ministère de l'Entrepreneuriat féminin et de la Microfinance qui a organisé en juillet 2010, un atelier de restitution des études réalisées.

Suite aux recommandations issues de cet atelier et de celles formulées par la Plateforme d'Action de Caire à l'occasion du forum panafricain qui s'est tenu en Octobre 2009 en Egypte et dont le thème portait sur: « le Développement de l'Entrepreneuriat féminin, en réponse à la crise financière et économique », un Document de Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat féminin (DSDEF) a été élaboré et pré validé avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

II. OBJECTIF DE L'ATELIER

Valider le Document de Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat féminin ainsi que le plan d'action quinquennal 2011 – 2015 afin de le soumettre à une *Table* ronde des bailleurs.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Rappeler les résultats des études sur l'environnement des affaires des femmes entrepreneures, le diagnostic institutionnel et l'évaluation des besoins des femmes entrepreneures et les indicateurs nationaux de développement de l'entrepreneuriat féminin
- Présenter les axes stratégiques énoncés dans le plan d'action
- Recueillir les suggestions des participants sur ces différents points
- Intégrer les suggestions et remarques

IV. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ - Le Document de Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat féminin est validé
- ✓ - Le Plan d'Action quinquennal de Développement de l'Entrepreneuriat féminin est validé

V. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'atelier se déroulera par l'organisation de séances plénières et de groupes de travail : Après la cérémonie d'ouverture, une séance plénière est tenue pour partager l'approche méthodologique et constituer les groupes de travail.

Trois groupes de travail seront constitués et porteront respectivement sur la première et la deuxième partie du DSDEF et le plan d'action

Une deuxième séance plénière sera tenue pour la restitution des travaux des trois groupes et intégration des observations.

Dans chaque groupe, un modérateur et un rapporteur sont désignés pour conduire les débats et élaborer le rapport du groupe.

VI. DATE ET LIEU

Lundi 18 avril 2011 de 09 à 17h à Hôtel Ngor Diarama